



MAIRIE DE COTONOU
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
LE MAIRE



CABINET DU MAIRE

03 BP : 1777
Cotonou - BÉNIN
Tél : +229 21 30 95 69
mairiecotonou.infos@gouv.bj
www.cotonou.mairie.bj

Cotonou, le 13 AVR 2026

N°031/MCOT/CAB/CC/SP

COMMUNIQUE DU MAIRE DE LA VILLE DE COTONOU

Le Maire de la ville de Cotonou informe la population, que de nombreux véhicules abandonnés ainsi que des garages installés illégalement dans les rues et le domaine public, perturbent la circulation et rendent malpropre la ville.

Il est donc demandé :

- aux propriétaires de retirer immédiatement leurs véhicules et
- aux mécaniciens de libérer les voies publiques.

« Ce message se veut être un dernier avertissement à l'endroit des contrevenants. »

Par ailleurs, dans les jours à venir, une opération de répression sera menée à travers toute la ville. Celle-ci consistera à :

- l'enlèvement et mise en fourrière des véhicules abandonnés
- la fermeture des garages installés sur le domaine public
- la vente aux enchères des véhicules non retirés dans les délais légaux.

Le Maire compte sur la collaboration de tous pour une ville propre, ordonnée et sécurisée.




Luc GNACADJA

